

Déjeuner du Cercle Europe et économie sociale

avec

Madame Pervenche Berès

Députée européenne

15 mars 2013

Le Cercle a eu le plaisir d'accueillir, le 15 mars dernier, Madame Pervenche Berès, députée européenne, dont l'engagement envers l'économie sociale est déjà bien connu par les Membres du Cercle, qui, par ailleurs, ont eu l'occasion de rencontrer Madame Berès, lors d'un autre déjeuner-débat organisé en mars 2011.

Deux ans plus tard, Madame Berès renouvelle le dialogue avec le Cercle Europe et économie sociale dans un contexte politique et législatif qui commence à prendre contour : l'initiative sur l'entrepreneuriat social, le statut européen des mutuelles, le cadre financier pluriannuel 2014-2020, la gouvernance économique et l'intégration de la dimension sociale à l'Union économique et monétaire.



Pervenche Berès, députée socialiste au Parlement européen depuis 2004
Présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales

Ce sont précisément les sujets qui ont fait l'actualité d'une semaine très dense en événements au Parlement européen qui a adopté, le 12 mars, en session plénière, sa position sur proposition de règlement relatif aux fonds d'entrepreneuriat social européens. Le 13 mars, les députés européens ont adopté leurs recommandations sur la mise en place d'un statut européen des mutuelles, et le même jour, ils ont adopté une résolution relative au cadre financier pluriannuel 2014-2020. Avec la consultation sur les mutuelles lancée le 11 mars par la Commission européenne, la priorité sur l'agenda européen aux entreprises de l'économie sociale est confirmée.

Ce compte rendu reprend les grandes lignes d'un échange particulièrement intéressant qui s'est articulé sur les sujets évoqués ci-dessus.

Statut européen des mutuelles

Madame Berès se félicite du soutien important du Parlement européen à la mise en place d'un statut européen des mutuelles en soulignant que la mobilisation des députés européens sur le sujet depuis de nombreuses années a porté ses fruits. Des progrès ont été accomplis, mais pour obtenir les résultats souhaités au plan européen, les acteurs de l'économie sociale doivent continuer leur mobilisation. L'appel lancé par Madame Berès reste particulièrement important lorsque le sujet est, aujourd'hui, sur la table de la Commission, les enjeux se posant en termes de délai.

Le calendrier de la Commission européenne, qui va clôturer sa consultation sur les mutuelles au milieu du mois de juin, donne en effet peu d'espoir d'aboutir à une initiative pendant cette législature. En comptant le délai, en général, de trois mois, nécessaire à l'analyse des contributions reçues, des actions concrètes pourraient être entreprises, sur le fond d'une grande volonté politique, au plus tôt fin 2013, début 2014. Ce scénario, sans doute, le plus optimiste, compromet, malgré tout, les chances de garantir la mise en place d'un cadre juridique pendant le mandat ambitieux du commissaire Barnier. Ces contraintes liées au calendrier et aux prochaines élections européennes, conduisent les entreprises de l'économie sociale à poursuivre le travail de manière systématique et intensive pour concrétiser les initiatives entamées pendant cette législature.

C'est le grand message de Madame Berès sur le sujet du statut, accompagné, en plus, des observations suivantes :

- Dans le contexte de crise actuel, il est important de promouvoir les mutuelles dans leur **rôle d'amortisseur social**.
- Cela est d'autant plus urgent que la crise menace la cohésion sociale et la stabilité politique de l'Union européenne.
- Les mutuelles, dotées de **véritables instances de gouvernance alternative et de décision démocratique**, affranchies des contraintes des marchés financiers, ont jusqu'à présent fait preuve d'une capacité de **résistance remarquable**.
- Les questions de gouvernance ne sont pas assez valorisées dans le document de consultation de la Commission, mais, selon Madame Berès, **il est crucial que les entreprises de l'économie sociale intègrent les éléments de gouvernance dans leur réponse**.
- Par rapport aux réponses à la consultation, il ne faut surtout pas ignorer le volet quantitatif de cette contribution : la recommandation de Madame Berès est de **répondre à la consultation de manière individuelle et collective**.
- Point positif à noter : les mutuelles allemandes, réticentes jusqu'à présent au statut, commencent à montrer leur soutien.
- **Les actions de sensibilisation du commissaire Tajani** au sujet du statut doivent être **prioritaires** dans les mois à venir.
- En matière de gouvernance, Madame Berès déplore que la seule initiative législative en la matière a été la proposition de directive de Madame Reding visant à augmenter la diversité hommes-femmes dans les conseils d'administration en Europe avec un objectif minimum de 40 % de femmes parmi les administrateurs d'ici 2020.
- Toujours en termes de gouvernance, la question de la transparence s'est posée lors du débat. Madame Berès a reconnu l'importance des mesures de transparence, en soulignant qu'elles seules ne suffisent pas pour garantir l'efficacité du mécanisme.

Fonds d'entrepreneuriat social européens – rapport de Sophie Auconie

Madame Berès considère que **la mise en place des fonds européens pour l'entrepreneuriat social (FEES) est une initiative positive**. Cependant, elle attire l'attention sur le risque lié à création via ces FEES de nouvelles niches en termes de marchés financiers. Elle souhaite alerter sur la mise en place de ces fonds dans les paradis fiscaux.

Cadre financier pluriannuel 2014-2020

Il y a des enjeux très importants, certains Etats membres insistent beaucoup sur la politique de cohésion. Selon Madame Berès, il faut maintenir l'idée de consacrer 25 % du budget de la politique de cohésion au Fonds social européen (FSE) et que cette part soit sanctuarisée. Pour pouvoir bénéficier des opportunités de financement prévues par le CFP 2014-2020, et en particulier, par le FSE, **les entreprises de l'économie sociale doivent renforcer leurs capacités de mobiliser leurs interlocuteurs au niveau local et régional**.

Gouvernance économique et dimension sociale de l'UEM

Lorsque M. Van Rompuy a présenté son document de travail intitulé « Vers une véritable Union économique et monétaire », au début du mois de décembre 2012, **la dimension sociale ne figurait pas dans le texte malgré les appels réitérés des personnalités de premier plan du Parlement européen, et notamment de Madame Berès**. Ce document privilégiait les enjeux économiques et budgétaires, sans faire de distinction entre les objectifs de croissance, d'emploi ou en termes de préservation du modèle social européen. Neuf jours plus tard, les Etats membres adoptaient, lors du Sommet européen de la mi-décembre, des conclusions où se trouvaient, parmi les « défis fondamentaux » de l'UEM, la préservation du « modèle social européen ». La mobilisation du Parlement a porté ses fruits.

A l'heure actuelle, il s'agit surtout de quelques pistes de réflexion, plus que d'un programme de mesures concrètes. Du côté de la Commission, Madame Berès a été assurée que la réflexion a été entamée sur la dimension sociale. Cette dimension devra se concrétiser au fur et à mesure des prochains mois avec **l'objectif d'avoir les impulsions politiques en la matière au Conseil européen de juin 2013**.